

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE SEANCE ORDINAIRE DU 04/12/2025

ETAIENT PRESENTS

REPRESENTANTS DES RESIDENTS

Mme FREGUIS Bernadette – site
SAINTE ANNE
M. SIVIGNON Maurice – site L'OASIS

REPRESENTANTS DES FAMILLES

➤ RESIDENCE SAINTE ANNE

Mme BRUCHET Geneviève
Mme CHAVALLARD Christiane
Mme COLUSSI Nicole

DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT

Mme MEILLERAND Lucile
Directrice adjointe

MEDECIN COORDONNATEUR

Dr DE LA GARANDERIE Baudoin

MEMBRE EQUIPE MEDICO- SOIGNANTE

Mme PORTAILLER Valérie, Cadre de
santé

REPRESENTANT DU PERSONNEL

M. MARTINET Yohan

ASSISTAIT EGALEMENT

Mme DELAUMENI Dana, Référente
Qualité
Mme GAUTHIER Corinne, Animatrice
Mme FLEURY Céline
Mme DE PAULI Anne-Laurence,
Assistante de direction

La séance est ouverte à 10h30.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme DE PAULI Anne-Laurence

PREAMBULE

APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

Mme MEILLERAND fait la lecture du PV de la séance précédente.
Des précisions doivent être apportées concernant le point relatif au Plan Bleu, notamment sur ses différents volets : il convient de compléter la liste avec : le volet technique et informatique, le volet accueil des personnes extérieures et évacuation, ainsi que la reprise d'activité en cas de dysfonctionnements. Il est également précisé que les termes « fiches réflexes » remplacent les termes « fiches actions ». Après ces compléments, le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Le PV de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

POINT DE SITUATION

Concernant la campagne de vaccination, celle-ci est désormais terminée sur le site Sainte Anne. Sur le site L'Oasis, seule la vaccination contre la grippe est terminée et la vaccination Covid débutera la semaine du 08 décembre. Les vaccins sont dissociés afin d'identifier l'origine d'éventuelles réactions. Certains résidents refusent la vaccination et l'établissement veille à recueillir leur consentement éclairé. Peu de membres du personnel se font vacciner. Le médecin coordonnateur souhaite relancer la vaccination contre le pneumocoque, ce qui fera l'objet d'un courrier d'information. La question de la vaccination contre le tétanos est également soulevée.

À ce jour, aucune réaction vaccinale n'a été constatée chez les résidents.

REORGANISATION DES SOINS – SITE L'OASIS

Un travail est en cours avec l'équipe soignante concernant la réorganisation des missions des ASH, notamment la distinction entre le poste hôtelier et le ménage, afin de constituer deux équipes distinctes et d'éviter les glissements de tâches pour lesquelles les agents ne sont pas toujours formés. Cette réorganisation implique une refonte complète des fiches de tâches et de postes et sera mise en place à compter du 1er janvier 2026. L'ensemble des soins sera réorganisé. Une première réunion de travail a permis de recueillir les souhaits des agents au plus près des tâches réellement exercées. Un bilan sera réalisé après trois mois afin d'envisager d'éventuels ajustements.

L'objectif est d'assurer une prise en charge sécurisée et de qualité pour les résidents. Des modifications d'horaires sont prévues pour les ASH.

Sur le site de Belmont, l'organisation actuelle est jugée positive tant pour les agents que pour les résidents. Mme BRUCHET estime que cette organisation est bénéfique pour les résidents, notamment grâce à une présence accrue du personnel en soirée. L'installation de rails de transfert a permis de faciliter les déplacements des résidents. Les agents expriment des retours positifs quant à l'amélioration de leurs conditions de travail.

COMMISSION ETHIQUE

Mme Céline FLEURY, IDE sur le site de Ste Anne, présente la commission éthique qui sera créée en janvier 2026. Cette commission sera active sur les deux sites ainsi que dans les deux autres établissements relevant de la direction commune. Elle a pour objectif d'aider les résidents, les familles et les professionnels à réfléchir et à répondre aux problématiques rencontrées dans la prise en charge. La commission sera composée de la cadre de santé, du médecin coordonnateur, d'IDE, d'AS, de la responsable Qualité ainsi que d'un représentant des familles. Elle se réunira trois à quatre fois par an en fonction des demandes, avec la possibilité de réunions supplémentaires et l'intervention de partenaires extérieurs selon les situations. La commission n'a pas vocation à imposer des décisions mais à proposer des pistes de réflexion afin d'orienter et d'améliorer les pratiques soignantes. Les demandes pourront être formulées par les résidents, les soignants ou les familles via une fiche de saisine dédiée et une boîte mail spécifique. Les échanges seront anonymes, confidentiels, sans jugement, et viseront une réflexion collective. Cette commission est très valorisée par l'ARS. Une information sera diffusée sur les écrans de l'établissement. Des demandes ont déjà été réceptionnées.

FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR

La facturation des frais de séjour passera d'une facturation à terme échu à une facturation à échoir. Cette modification entraînera une difficulté particulière le premier mois, avec deux facturations sur une même période. La mise en place est prévue pour avril 2026. Les résidents et les familles seront informés en amont. Ce changement répond à une obligation légale.

TARIFS REPAS VISITEURS

De nouveaux tarifs pour les repas des visiteurs sont présentés. La dernière revalorisation datait du 1er janvier 2023, avec un tarif fixé à 12 euros. Compte tenu de l'inflation, les tarifs seront désormais dissociés : 14 euros pour les repas semaine et weekend hors jours fériés et 20 euros les jours fériés. Les repas peuvent être réservés pour les fêtes de fin d'année à la demande des familles. Le déjeuner est partagé avec les résidents, avec la possibilité de bénéficier d'un espace plus intimiste.

EVALUATION HAS

L'évaluation HAS se déroulera sur le site L'OASIS en avril 2026 et sur le site SAINTE ANNE en octobre 2026. Un marché public a été lancé pour le choix d'un cabinet. Cette évaluation n'a aucun lien avec l'enquête de satisfaction récemment diffusée. Il s'agit d'une évaluation réglementaire, demandée par l'ARS, réalisée tous les cinq ans et se déroulant sur deux jours. La préparation est en cours, avec notamment un audit d'observation déjà réalisé. L'affichage au sein de la résidence doit être réorganisé afin de le rendre plus lisible. Restent à effectuer l'audit système auprès des professionnels, la revue de tous les critères impératifs avec création d'une fiche recensant tous les items, l'évaluation de la contention, la visite du pharmacien de l'ARS pour le circuit du médicament prévue le 05 février 2026, ainsi que l'évaluation des pratiques professionnelles. Dix-huit critères impératifs doivent obtenir la note maximale de 4/4 pour valider l'évaluation. Un pré-rapport sera transmis à l'issue de la visite avant réception du rapport définitif. Cette évaluation est essentielle pour la valorisation de l'établissement, du personnel et de la qualité de la prise en charge. Les représentants des familles au CVS seront associés. La phase de préparation est conséquente et les deux jours d'évaluation sont particulièrement intenses.

BILAN PLAINTES ET RECLAMATIONS 2025

Ce point sera abordé en 2026.

PRESENTATION DU PROGRAMME D'ANIMATIONS

Le programme d'animations est présenté. Il est constaté une diminution du nombre de bénévoles sur le site de LG, où il n'en reste plus que trois, fortement sollicités. Il est proposé de réaliser une affiche et une communication auprès de la mairie afin de lancer un appel à bénévoles. Une communication commune aux deux sites sera organisée. L'information diffusée dans les ascenseurs est jugée visible et efficace.

QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES RESIDENTS ET DES FAMILLES

REPRESENTANTS DES RESIDENTS

Site L'OASIS :

- Traitement du linge : des erreurs de distribution persistent et le linge met du temps à être rendu.
- Ouverture de la salle polyvalente le week-end : cette demande est validée par la direction,
- Chevalets de table : les résidents apprécient d'avoir désormais les chevalets sur les tables de salle à manger.
- Une remontée concerna un manque de chaleur dans une chambre est signalée. Une vigilance particulière sera portée afin de vérifier si d'autres résidents rencontrent la même difficulté, notamment dans les chambres situées en bout de couloir, connues pour être plus fraîches.

Site SAINTE ANNE :

- Utilisation du micro : ce point est en cours de traitement.
- Musique le week-end en salle à manger : un texte explicatif sera mis en place pour faciliter l'utilisation de la sono.
- Les tables de la salle à manger du 1^{er} étage ne sont pas forcément nettoyées. Il est aussi signalé que les tables du rez-de-chaussée sont parfois débarrassées trop rapidement après le déjeuner et que certains résidents sont raccompagnés avant que l'ensemble n'ait terminé de manger. Un horaire de remontée est fixé à 13h10, mais il ne doit pas être appliqué de manière systématique à tous les résidents.
- Des retards et des pertes de linge sont encore signalés.
- La remise en place des tables en salle à manger du 1^{er} étage est assurée par les animatrices.

REPRESENTANTS DES FAMILLES

Site L'OASIS :

- Les représentants des familles évoquent un manque d'éclairage dans le parc et sur le parking lors des départs tardifs.
- La question de la présence de verglas à la sortie relève de la gestion communale et Mme CHAVALLARD se rendra en mairie à ce sujet.
- Intervention de la coiffeuse : La coiffeuse s'interroge sur l'aide à la mobilisation de certains résidents. Il est rappelé que les animatrices ne doivent pas être monopolisées au détriment des animations collectives. La coiffeuse peut solliciter l'aide des soignants si nécessaire et a été informée directement par la direction. En principe, aucun transfert n'est requis. Pour toute question, elle peut contacter la direction.

QUESTIONS DIVERSES :

- Les référents soignants : chaque résident dispose d'un référent, interlocuteur privilégié des familles, participant à l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé et assurant la remontée d'informations

auprès de l'encadrement. Sur le site L'Oasis, un seul référent sera désormais désigné dans le cadre de la réorganisation. Le turn-over du personnel complique néanmoins la pérennisation de ce rôle. L'établissement continue de recourir à l'intérim pour pallier les absences, malgré la volonté de réduire cette dépendance en privilégiant les remplacements en interne.

- L'accueil sur le site L'OASIS : Mme LEMAITRE a été recruté à 75% pour assurer l'accueil sur le site. Celui-ci fonctionne du lundi au jeudi. Les horaires ne sont pas modifiés et cette organisation permet une présence accrue sur le site.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h46.

La Directrice adjointe

Mme MEILLERAND Lucile

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lucile Meillerand', with a long horizontal stroke extending to the right.